

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 OCTOBRE 2015

PROCES-VERBAL

Mercredi 28 octobre 2015 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Martine RODRIGUEZ a été désignée secrétaire de séance ; elle a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents.

Elle a ensuite donné lecture du Procès-verbal de la précédente réunion qui a été adopté par 19 voix pour – 4 abstentions – au motif soulevé par Pierre-Edouard LAIGO qu'il ne comporte pas suffisamment de détails sur les 2 vols commis cet été aux ateliers municipaux.

Ordre du Jour :

- Présentation du Budget Supplémentaire,
- Affaires financières et travaux,
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences
- Questions diverses.

- **Présentation du Budget Supplémentaire : Monsieur le Maire**

La Commission a examiné le projet de Budget Supplémentaire le 19 Octobre dernier. Les propositions ont ensuite été transmises aux membres du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire présente le Budget Supplémentaire par section et par imputation.

. Budget de la commune

- Section de Fonctionnement : 547.967,74 €
- Section d'Investissement : 1.095.672,88 €

. Budget Annexe du service d'Assainissement

- Section de Fonctionnement : 66.239,00 €
- Section d'Investissement : 491.401,97 €

Adopté par tous les membres

- Le Budget Supplémentaire de la commune est approuvé par 18 voix pour – 5 contre. Le groupe d'opposition n'est pas d'accord sur le programme de travaux et l'utilisation des excédents et recettes supplémentaires. Il est suggéré par Pierre-Edouard LAIGO, l'installation d'un système de vidéo protection sur l'ensemble de la commune et pas seulement sur les ateliers municipaux. De plus, le virement à la section d'investissement lui paraît trop important, et il l'analyse comme étant un « investissement caché dans le fonctionnement ».
- **Commission Affaires financières et travaux : Monsieur le Maire**

Délibérations ci-après adoptées :

→ Révision triennale du loyer de la gendarmerie – Echéance au 1^{er} Juillet 2015. Le Conseil Municipal valide le montant proposé par le service des Domaines, soit le maintien du loyer annuel 47.386 €uros et ce malgré la visite des locaux. Ce dernier pourra néanmoins être revu après la réalisation de travaux d'accessibilité.

Pierre-Edouard LAIGO demande « Doit-on conserver les services de gendarmerie du fait qu'ils sont ouverts au public seulement deux jours par semaine » ?

→ Subvention allouée aux associations locales – et à celles qui ont participé au défilé de chars pour la fête qui recevront en plus un montant forfaitaire de 260 €uros.

Le groupe d'opposition ne vote pas ces subventions car le système proposé leur paraît inéquitable. Toutes ne sont pas aidées à la même hauteur. Pourquoi ?

Une discussion s'engage sur ce sujet ; dans le prochain bulletin municipal un article donnera toutes explications sur l'aide apportée par la commune (mise à disposition de locaux – de terrains – de matériels divers, concours des agents techniques pour manutention...).

Monsieur le Maire souligne que l'aide financière ne représente qu'une part tout à fait minime et qu'elle est basée sur le nombre d'adhérents et d'activités proposées. Pour celles qui n'organisent pas de manifestations ouvertes au public, le montant a d'ailleurs été revu à la baisse.

- Point sur les travaux

- Travaux réalisés par les agents :

- City Stade : Les gradins ont été crépis

- Fontaine du Chéry : elle fait l'objet d'une remise en état totale.

- Place de la République : les aménagements sont en cours.

- Avancement du chantier de la Maison du Pont : La fin des travaux devrait intervenir d'ici 2 à 3 mois. L'échafaudage va être démonté la semaine prochaine.
- Projet de réfection de la toiture de la Halle aux Marchés. Les bardeaux ont été commandés à Big Mat.
- Projet de construction de la station d'épuration – Les 4 groupements d'entreprise ont été auditionnés le Mardi 20 Octobre. Le marché sera attribué fin d'année/début janvier. Ces travaux devraient débiter au printemps.

Denis DUPIC fait remarquer que le cimetière est très bien entretenu.

- **Commission Affaires Scolaires et Solidarité : Lucette BREGEON – Adjointe**

- ❖ Prochaine collecte de sang : Jeudi 29 Octobre – Salle Annexe de 16 heures 30 à 19 heures 30.
- ❖ Rencontre intergénérationnelle – Mercredi 21 Octobre en présence des enfants du Centre de Loisirs. La prochaine est fixée au 25 novembre.
- ❖ Repas à domicile : Fixation des tarifs pour 2016 :
 - 7,80 € - repas de base
 - 8,70 € - repas avec complément pour le soir.
- ❖ SIAD de Lezoux –

Le Comité Syndical a eu lieu le 26 octobre dernier. En raison de la réforme de l'APA, les heures de ménage sont plafonnées à 12 h/ semaine pour les GIR 3 et 4 – Cela va poser certains problèmes pour les personnes concernées.
- ❖ Groupe Scolaire Anatole France –

Un petit concert sera organisé pour les enfants, avant Noël – Les parents d'élèves leur offrant des friandises.
- ❖ Fiche Action E-Education en partenariat avec la Région (contrat Auvergne + 3^{ème} génération) et la Communauté de Communes.

L'objectif est de favoriser l'accès de tous les jeunes au savoir via des outils modernes de communication. Projet d'acquisition de 16 ordinateurs portables pour le cycle 3, en accord avec l'équipe pédagogique – 6.400 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite le financement régional à hauteur de 20 %
→ 1280 €, le fonds de concours de la Communauté de Communes 10 %
→ 640 €.

Angélique BEVIA souligne qu'à son avis, la commission ne travaille pas assez et n'est pas suffisamment associée sur les projets.

Les représentants des parents d'élèves ont adressé un courrier relatant des problèmes qui n'a pas été communiqué.

Madame BREGEON répond qu'ils seront reçus par le Maire et elle-même ; après cette rencontre, les membres de la commission seront informés des suites données.

- **Commission Développement Culturel – Yolande BURETTE – Adjointe**
 - Expositions :
Du 26 Octobre au 15 Novembre – Peintures de Ginette MANGO, puis jusqu'au 6 Décembre : sur les planeurs – avec 2 conférences.
 - Salon d'Automne : les 24 et 25 octobre organisés par l'Association Pro-Patria – Prix de la Ville de Maringues décerné à Marcel SERSIRON.
 - Ciné Parc – Prochaine séance le 3 novembre « Marguerite »
 - L'exposition sur les améthystes a été visitée par les établissements scolaires Louise Michel et St Joseph.

- **Commission Sports et Vie Associative : Yves RAILLIERE – Adjoint**
 - La commission s'est réunie le 20 octobre – Elle a commencé à travailler sur le projet d'organisation d'un forum des associations en Septembre 2016.
 - Les problèmes d'éclairage au stade ont été résolus (intervention de Cegelec en début de semaine).
 - Assemblée Générale de la Société de Pêche : Changement de Président – Serge FRAISSE remplace Marcel THIERRY.

- **Commission Animation : Gérard SANCIAUT – Adjoint**
 - 20ème Concours de foie gras :
Samedi 21 Novembre – Les derniers préparatifs sont en cours. La répartition matérielle des tâches à réaliser est faite entre élus et agents (distribution des affichettes – décoration de la salle – signalétique en ville – Installation des tables – podiums – grilles d'exposition – poubelles....)
 - Réunion avec les associations le 6 novembre pour l'élaboration du calendrier 2016 des manifestations.
 - Cimetière : Construction de 8 cavurnes supplémentaires par les Services Techniques.
 - Syndicat du Bois de l'Aumône – Il souhaite mettre en place 2 PAV supplémentaires pour la collecte du verre.

- **Commission Cadre de Vie : Marianne ALZAIX – 1^{ère} Adjointe**
 - Prochainement, les agents du service Espaces Verts procéderont à la taille des arbres (Cela doit être réalisé avant la mise en place des décorations de Noël).
 - Remplacement d'un panneau « MARINGUES » installé aux Ateliers.
 - Les bancs ont été mis en place.

- **Commission Communication et Information : David MOURNET – Adjoint**
 - Prochain Bulletin Municipal : Il paraîtra début décembre. Les articles sont en cours de préparation.
 - Rencontre avec les commerçants le 13 Octobre – L'échange a été constructif – Plusieurs thèmes ont été abordés : accessibilité – amélioration de la signalétique – Difficultés rencontrées notamment avec les commerces non repris (presse – boucherie....) Projets d'animation pour 2016.

- **Questions diverses – Monsieur le Maire**
 - Invitation à la cérémonie du 11 Novembre – à 11 heures.
 - Invitation au Concours de foie gras (le 20^{ème}) – Samedi 21 Novembre
 - Invitation à la Ste Barbe Départementale – Dimanche 15 Novembre à 11 heures (Place du Champ de Foire et Salle URANUS) en présence de Monsieur le Préfet de la Région Auvergne, de Monsieur le Président du Conseil Départemental, du Député, et des Conseillers départementaux du Canton.
 - Invitation des Sapeurs-Pompiers de Maringues pour la Ste Barbe – Samedi 5 Décembre à 11 Heures.

- Elections Régionales des 6 et 13 Décembre prochains – Scrutin ouvert de 8 heures à 18 heures – Répartition des membres du Conseil Municipal dans les 3 bureaux de vote.

- Délibérations ci-après adoptées :

- Approbation de la modification des statuts du SIAEP de la Basse Limagne qui consiste à la prise de la compétence supplémentaire « Réhabilitation » du SPANC et de la compétence optionnelle « irrigation ».
- Demande d'autorisation d'exploiter une carrière sur les communes de Joze et de St Laure au lieudit « Les Bayons » par la Société Sablière du Centre. Monsieur le Maire indique qu'une enquête publique a eu lieu pendant un mois (du 28 septembre au 28 octobre 2015) – Le Conseil Municipal doit donner son avis. Afin qu'il soit pris en compte, il doit être exprimé dans les 15 jours suivant la clôture de l'enquête. La société Sablière du Centre exploite actuellement le bloc 8 ; la demande porte sur le bloc 11 – soit 11h95 et 600.000 m³ avec une extraction programmée sur 3 périodes quinquennales – L'emprise se situe dans le schéma global d'aménagement Joze – Maringues. Le Conseil Municipal donne un avis favorable par 18 voix pour et 5 contre.

Philippe LE PONT exprime son désaccord car le projet a un impact négatif sur l'environnement. Les exploitants de carrière ont la possibilité d'extraire des roches massives ce qui génère moins de nuisances

Pierre-Edouard LAIGO demande si le projet d'acquisition de la parcelle appartenant à M. et Mme MEYRONNE, située entre le Bd du Chéry et la Place François Seguin a abouti car le restaurant Le Carrousel serait intéressé. Monsieur le Maire indique que la vente est signée au profit de l'EPF-SMAF pour le compte de la commune.

Pierre-Edouard LAIGO indique que l'ensemble du Conseil Municipal est convié par Monsieur CAMUS (son beau-frère) à l'inauguration de l'atelier de Coutellerie installé Rue Annat, le Vendredi 30 Octobre à 18 Heures.

La séance est levée à 21 heures 15.